

22 février 2024 de 16h à 17h30
Webinaire

Pacte en faveur de la haie & Végétal local

Quelles opportunités ?

©Photo : Karolina Samborska

**VÉGÉTAL
local**

Un webinaire organisé par :



En collaboration et
avec le soutien de :



Cadrage du webinaire

Le webinaire sera enregistré / PPT transmis ultérieurement / rediffusion après montage et coupure des échanges

Le webinaire est centré sur Végétal local ET Pacte en faveur de la haie

→ Pour des questions plus larges sur le Pacte en faveur de la haie, se référer :

- au webinaire organisé par le MASA le 16-02-2024 ([télécharger la présentation](#)) /
- au webinaire organisé par l'Afac-Agroforesteries le 20-02-2024 (replay et ressources prochainement en ligne)

→ **Pas un webinaire sur des questions techniques sur Végétal local**

Deux possibilités pour interagir :

→ Dans **le fil de conversation** : chat ouvert tout au long du webinaire, nous sélectionnerons pour les temps d'échange les questions qui font écho directement à la partie du webinaire en cours de discussions.

→ Pour des **questions plus larges sur le Pacte en faveur de la haie** : possibilité d'apporter vos commentaires et d'enrichir une liste de questions classées par rubriques thématiques sur [un document drive](#). Ces questions seront synthétisées et transmises au MASA

Déroulé – 8 intervenants

DÉSIGNATION	DURÉE (min)
1. CONTEXTE	
Le Pacte en faveur de haie	30
La marque Végétal local	
Les producteurs d'arbres et arbustes marqués Végétal local	
Questions / Réponses	
2. UNE FILIÈRE SOUTENUE PAR LE PACTE	
AAP « Graines et plants » producteurs forestiers/agroforestiers	30
Des filières structurées ou en cours de l'être pour faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande (témoignages SCIC Végétal Nord-Est et Région Grand Est)	
Questions / Réponses	
3. LE PACTE, UN LEVIER POUR ACCOMPAGNER LA DEMANDE	
Végétal local dans les appels à projets régionaux et les aides à la plantation	25
Témoignage programme Fonds pour l'Arbre	
Témoignage programmes FEADER Régionaux (AuRA, Bretagne)	
Questions / Réponses	
4. LES AUTRES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE, HORS PACTE	2
5. CONCLUSION	3

An aerial photograph of a rural landscape. The scene is dominated by green fields and numerous trees. A large, prominent yellow text box is centered horizontally across the middle of the image. The background shows a vast expanse of land with various agricultural plots, some with buildings, and a distant horizon under a cloudy sky.

Le Pacte en faveur de la haie

Le Pacte en faveur de la haie

Un objectif pour la France : + 50 000 kml de haies d'ici 2030



6 axes, 25 actions :

I – Connaissance et planification des haies

II – Richesse écologique des haies 

III – Valorisation économique des haies

IV – Gestion des haies

V – Simplification normative

VI – Gouvernance

Le Pacte en faveur de la haie

Un objectif pour la France : + 50 000 kml de haies d'ici 2030



6 axes, 25 actions :

I – Connaissance et planification des haies

II – Richesse écologique des haies

« Action 6 : Assurer l’approvisionnement sur le long terme de plants de qualité et d’origine tracée dans les dispositifs de plantation, avec des espèces adaptées aux conditions locales et aux futures conditions pédoclimatiques [...] »

III – Valorisation économique des haies

IV – Gestion des haies

V – Simplification normative

VI – Gouvernance

Le Pacte en faveur de la haie dans la stratégie nationale de la biodiversité

- Politique publique
- Traduit l'engagement de la France dans la *Convention sur la diversité biologique*



4 axes, 40 mesures :

I – Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité

II – Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible 

III – Mobiliser tous les acteurs

IV – Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions

Le Pacte en faveur de la haie dans la stratégie nationale de la biodiversité

- Politique publique
- Traduit l'engagement de la France dans la *Convention sur la diversité biologique*



4 axes, 40 mesures :

I – Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité

II – Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible

« Mesure 23: Un pacte en faveur de la haie

➔ action 2: [...] garantir une offre de semences et plants de qualité et locaux à la hauteur de la demande. Dans ce cadre, favoriser l'intégration, dans les dispositifs de plantation, des plants de la marque « Végétal local » qui garantit leur origine et leur non sélection pour optimiser la diversité génétique [...] »

III – Mobiliser tous les acteurs

IV – Garantir les moyens d'atteindre ces ambitions

Panorama Général

Volet financier du Pacte en faveur de la Haie : 110 M€ pour 2024
(pensé pour être prolongé jusqu'en 2030) – 5 mesures



Plantation + Accompagnement à la plantation + Accompagnement à la gestion durable

Dispositif d'aide unique régionalisé : D(R)AAF/DDT(M)/ASP



**Structuration des
filières aval**
National/ADEME



« Graines & Plants »
Couplé avec les aides forestières /
régionalisé



Observatoire
National



Formation
National

Aide gestion/plantation : structure d'ensemble



Structure = Plan de relance :

- 2 appels à projets régionaux lancés par les DRAAF
- Instruction par DDT (ou DRAAF le cas échéant)
- Paiement : ASP



Objectifs :

- Accompagner à la gestion durable et à la plantation
- Planter des haies + arbres intraparcellaires en cohérence avec la cible 2030 + 50 000 km



Cible : acteurs de la production agricole

(= gestion/plantation de haies sur des surfaces agricoles)

→ Complémentaire avec la mesure *trame verte* de la planification écologique

(= surfaces non agricoles)

→ Articulation recherchée avec les autres financeurs (conseils régionaux...)



La marque Végétal local



La marque Végétal local

Un constat alarmant :



Disparition de 68% des vertébrés sauvages en 50 ans (source WWF)

Disparition de 30% des oiseaux en France en 30 ans (source MNHN, OFB, LPO)

Baisse de 67% de la biomasse d'insectes en 10 ans dans les prairies (Seibold et al., 2019)



LES ESPÈCES
TERRESTRES ONT
DIMINUÉ DE 39 % ENTRE
1970 ET 2010



L'INDICE PLANÈTE VIVANTE
MONTRE UNE DIMINUTION
DE 76 % DES ESPÈCES
D'EAU DOUCE



LES ESPÈCES MARINES
ONT DIMINUÉ DE 39 %
ENTRE 1970 ET 2010

La marque Végétal local

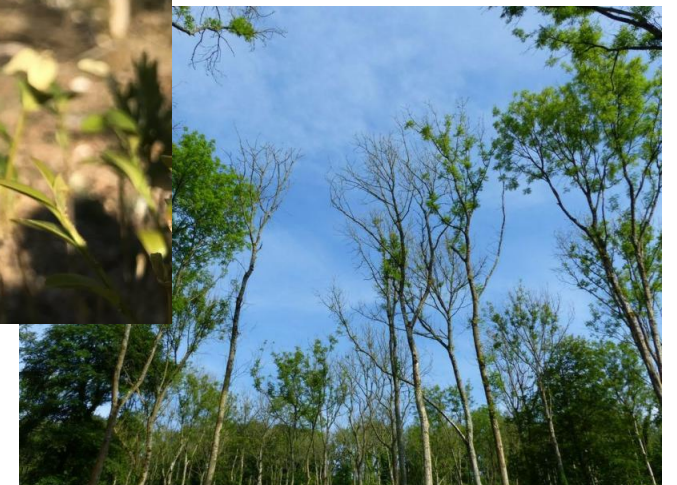
Des causes et pressions connues :



La marque Végétal local

Restaurer en minimisant les
risques pour la biodiversité

Risques liés aux « bioagresseurs » exotiques



Exemples : Oïdiums du chêne (genre Erysiphe), pyrale du buis (Cydalima perspectalis) chalarose du frêne (Chalara fraxinea), tous introduits en Europe depuis XXe siècle

La marque Végétal local

Utiliser des végétaux d'origine sauvage et locale pour laisser s'exprimer le pouvoir de la diversité génétique



La diversité
des espèces



La diversité
génétique
des individus au
sein de chaque
espèce



La diversité
de leurs milieux
de vie

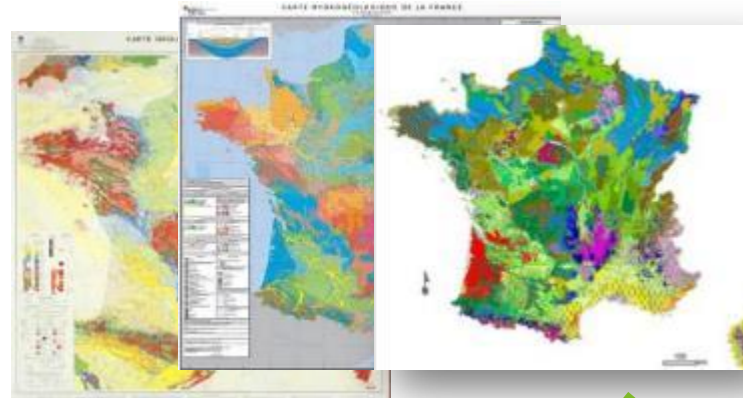
Adaptation

Interactions

Potentiel évolutif

La marque Végétal local

La notion de « local » pour les plantes sauvages :



Compilation des cartes hydrographiques, climatiques, de végétation, d'altitude, géologiques...



La marque Végétal local



Des producteurs de
semences et plants qui
veulent valoriser leurs
végétaux sauvages et locaux



Ils choisissent de faire labelliser
leurs semences et plants

Une marque initiée et
animée par trois réseaux



Une marque propriété de l'

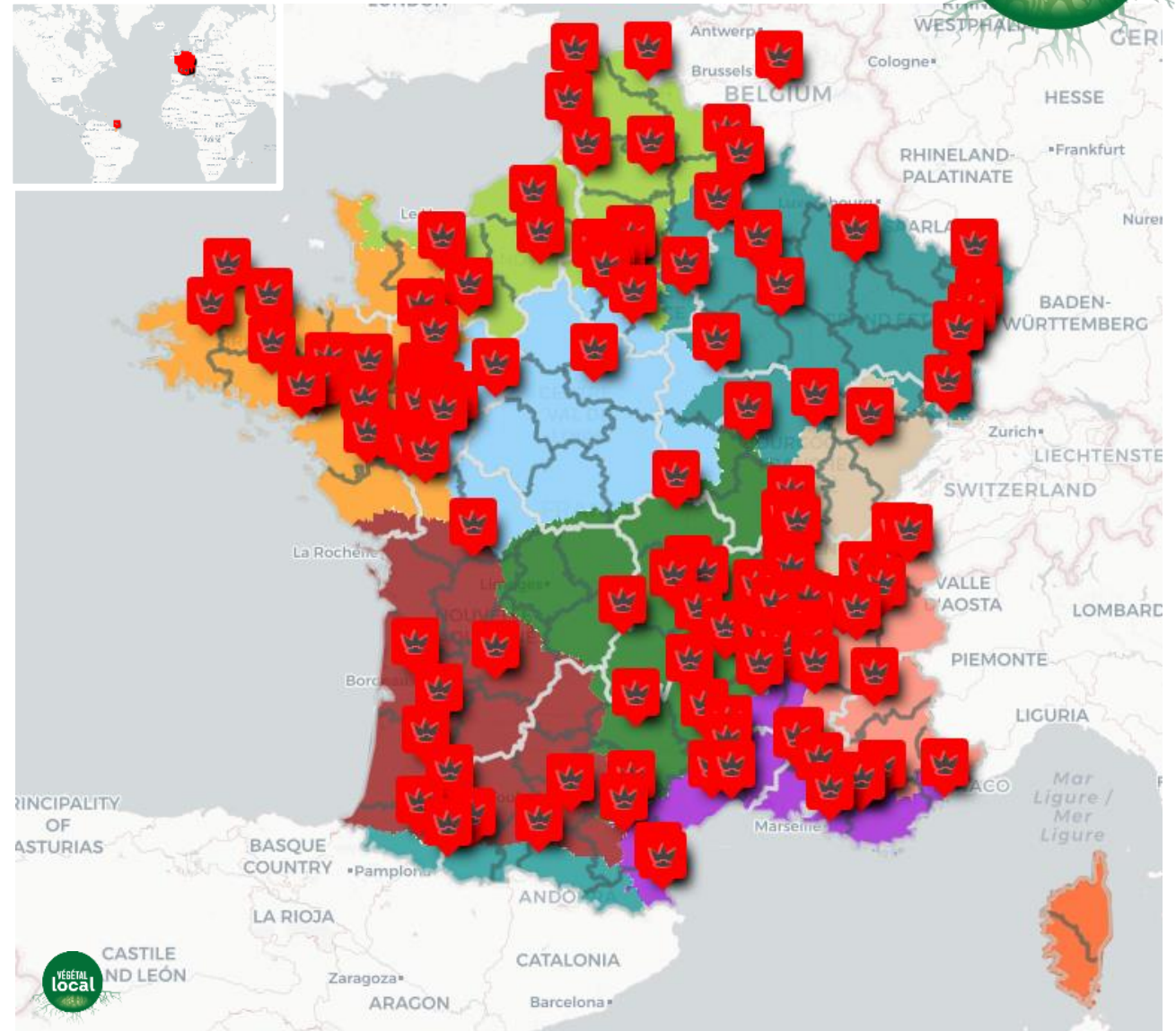


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

La marque Végétal local

VÉGÉTAL
local

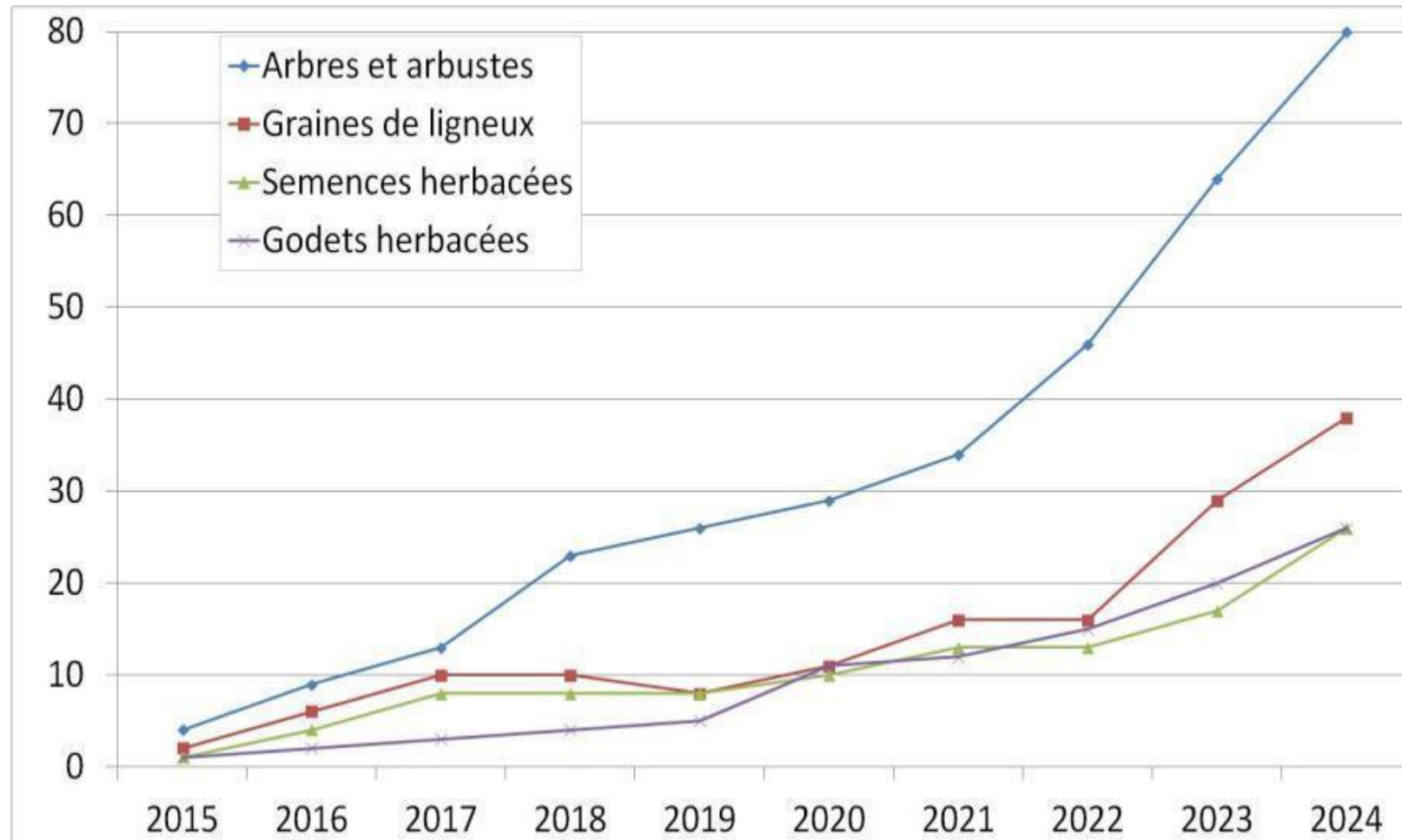
Les bénéficiaires à échelle nationale :



La marque Végétal local



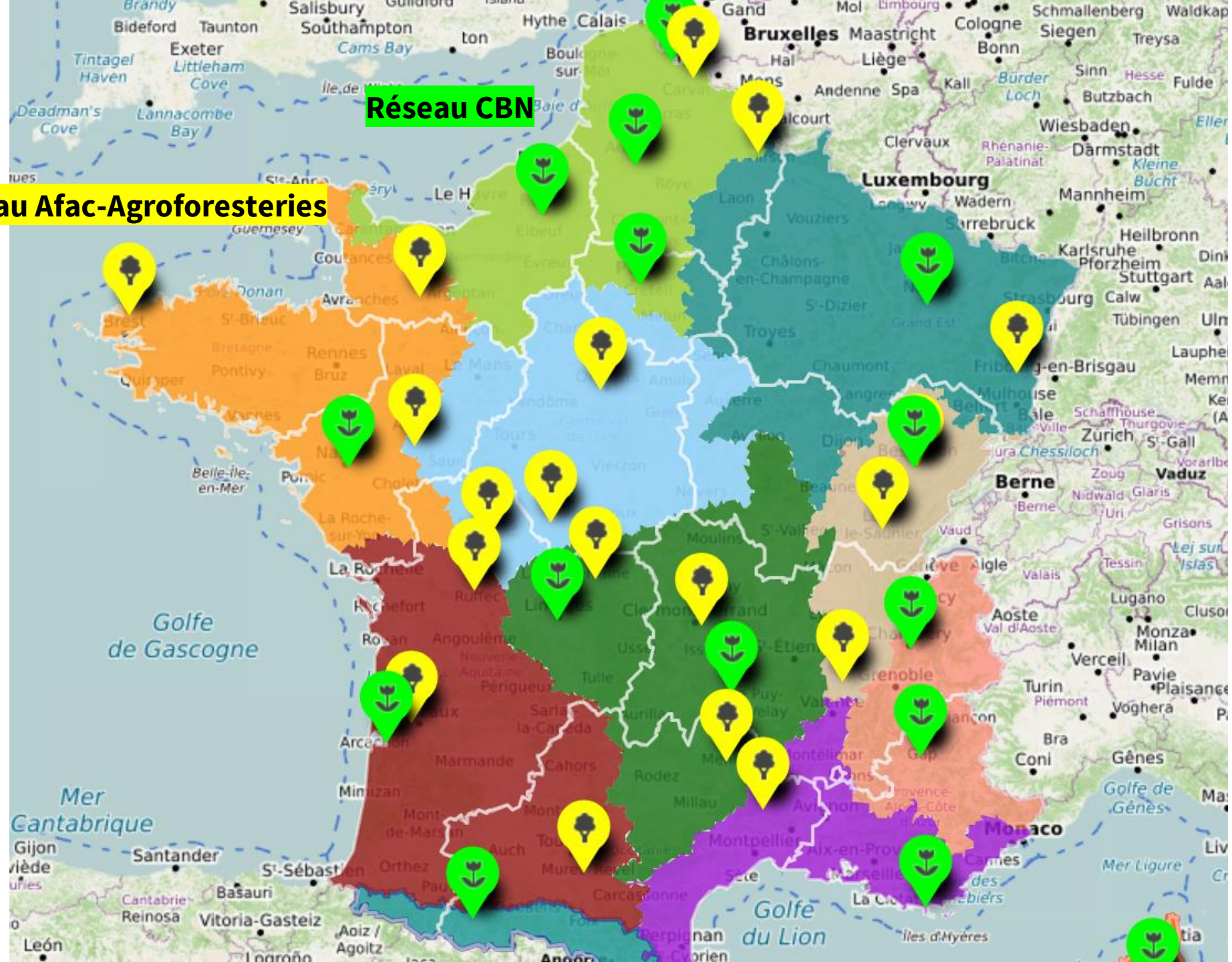
Les bénéficiaires à échelle nationale :



Pour aller plus loin :

[Liste des bénéficiaires](#)

[Carte des bénéficiaires](#)

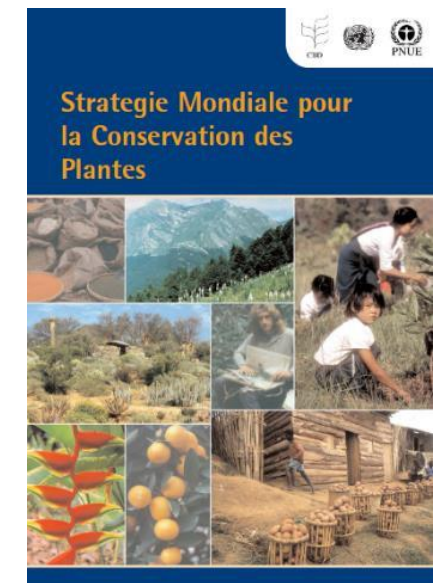
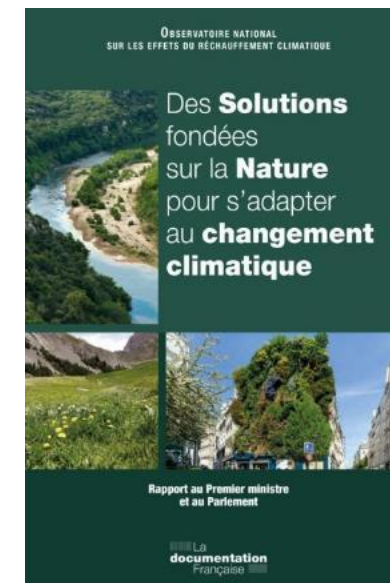


Réseau CBN

Réseau Afac-Agroforesteries

La marque Végétal local

Dans les politiques publiques et standards de restauration écologique :



A rural farm scene. In the foreground, a red tractor with a white cab is parked on a dirt path. To its right, a smaller orange tractor is also parked. Three people are standing near the orange tractor, looking towards the camera. The ground is covered with green tarps. In the background, there is a large field of brown soil, a green silo, and a green building. The sky is blue and clear.

Les producteurs d'arbres et arbustes marqués Végétal local

L'intérêt des opérateurs de la haie pour des plants d'origine sauvage et locale

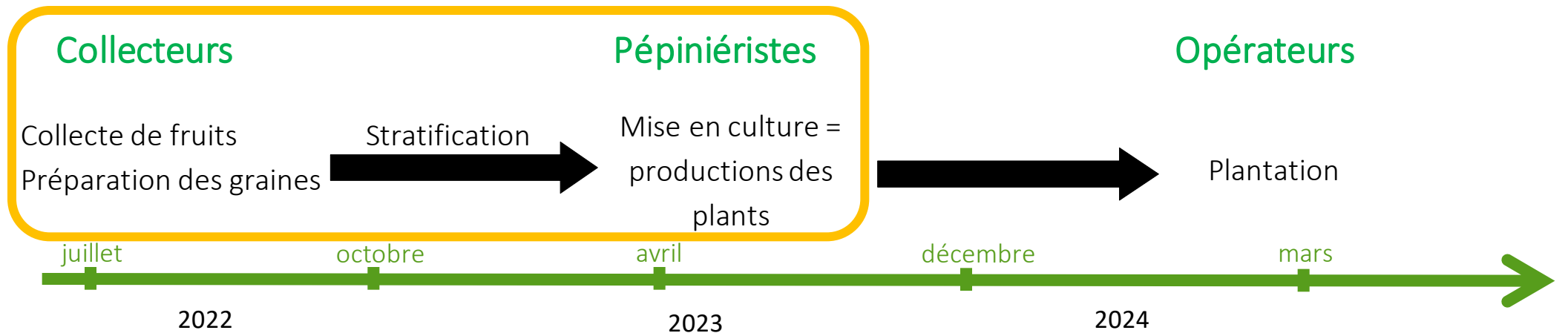
Une réponse aux enjeux de fonctionnalité écologique des haies par :

- Des végétaux adaptés aux terroirs (adaptations génétiques locales)
- Des végétaux avec une forte potentialité d'adaptation aux évolutions des conditions stationnelles

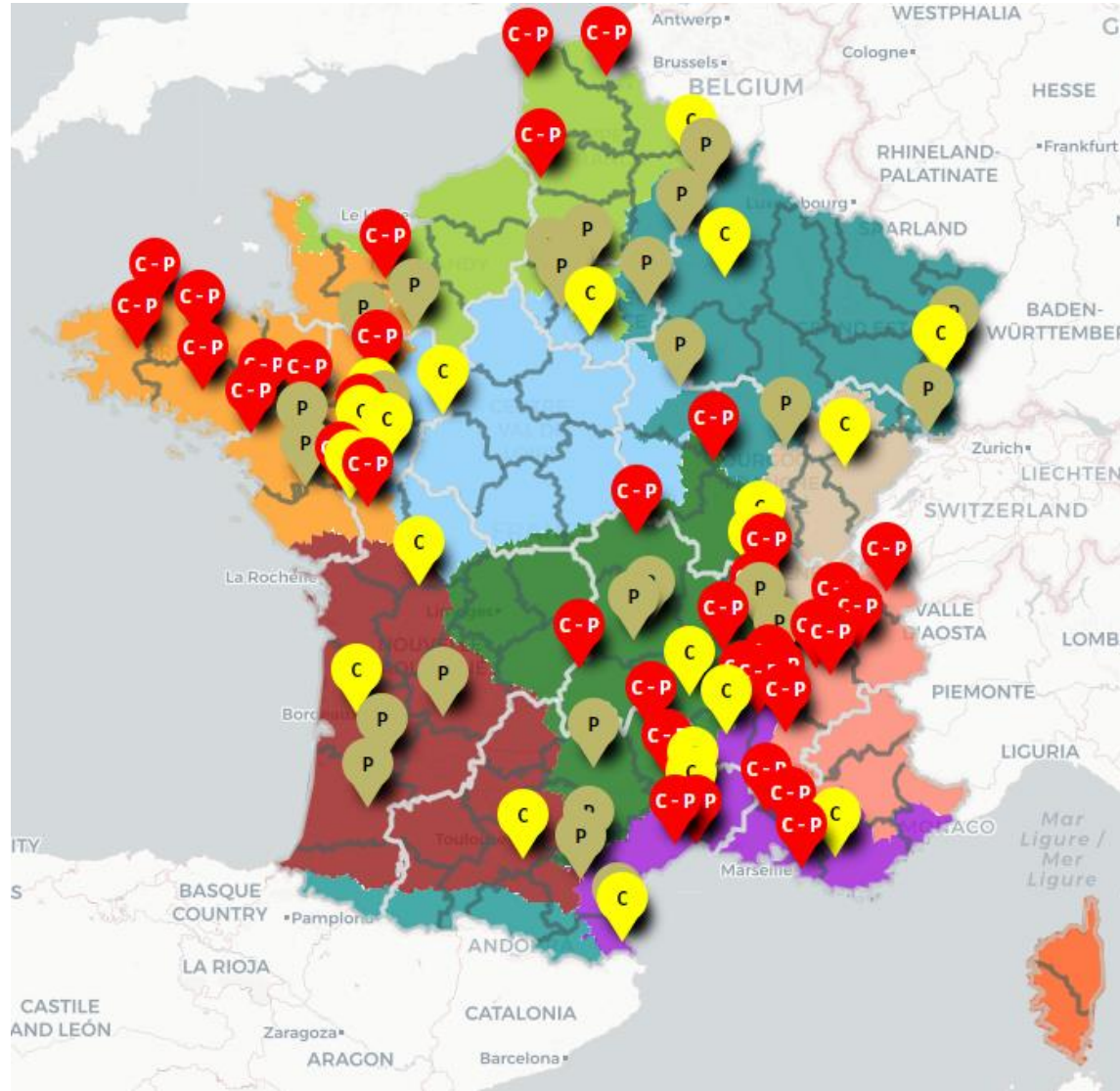
Des critères d'intérêt, qui sont garantis par la marque Végétal local :

- Des écotypes considérés au regard d'entités naturelles cohérentes
- Des individus semenciers dont le caractère sauvage est appréciable sur la base d'une antériorité suffisante (avant 1970)
- Une diversité génétique la plus large possible à la récolte, et maintenue lors de la production des plants

Du fruit à la plantation d'une haie



Les producteurs de ligneux marqués Végétal local



C : Collecteur de graines

P : Pépiniériste

C - P : Collecteur - pépiniériste

[Lien vers la carte interactive](#)

La production de ligneux marqués Végétal local : en forte croissance

Quelques chiffres :

89 collecteurs, producteurs ou collecteurs-producteurs de ligneux

Entre **25** et **30** candidats annoncés pour les audits 2024 de la marque

5,7 millions / an : estimation de la capacité actuelle de production en jeunes plants ligneux marqués
Végétal local

- o env. 15 % des producteurs produisent 85% des plants
- o env. 40% des producteurs ont moins de 3 ans d'ancienneté

→ vers **9** millions de jeunes plants produits/an à partir de 2026

Une filière de production qui évolue vite !

Une estimation du nombre de plants produits et potentiellement disponibles : 5,7 millions/an

- Agrégation de données de production déclarées à la marque
- Recensement des objectifs de production à court (2024) et moyen terme (2026)
- Régionalisation depuis l'échelle « Régions d'Origine » vers « Régions Administratives »

Résultats confortés par les quelques évaluations régionales disponibles (GE, HdF, AuRA)

Régions Administratives	Nombre de plants potentiellement disponibles en 2024
Auvergne-Rhône-Alpes	560 500
Bourgogne-Franche-Comté	658 253
Bretagne	523 703
Centre-Val de Loire	377 196
Grand Est	448 135
Hauts-de-France	468 938
Île-de-France	151 900
Normandie	521 416
Nouvelle-Aquitaine	730 094
Occitanie	519 044
Pays de la Loire	512 962
Provence-Alpes-Côte d'Azur	233 335
TOTAL	5 705 476

La production actuelle face aux ambitions du Pacte

Une demande en jeunes plants VL qui repose le plus souvent sur :

le bon-vouloir des opérateurs de plantation

Des stocks conséquents en janvier 2024 :

environ 1M de jeunes plants marqués VL (toutes régions d'origine confondues)



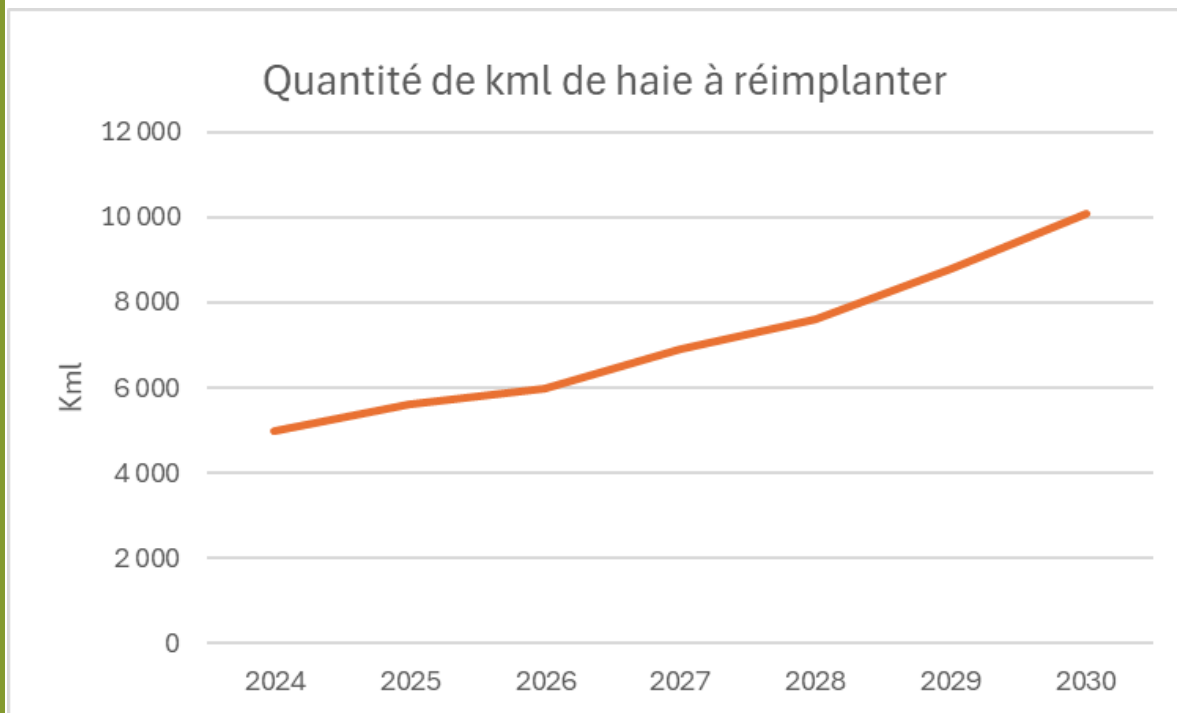
Constat 1 : La filière de production est en capacité de répondre à des enjeux de production ambitieux

Le Pacte : un nouveau cap qui change la donne

Objectif : 50 000 kml implantés d'ici 2030

Besoin potentiel lié au Pacte : passer de 5 à 10 millions de plants/an → parmi tous ces plants, quelle part de Végétal local envisagée ?

Estimation de la capacité actuelle de production en Végétal local : 5,7 millions de plants/an... mais tous usages confondus (agroforesterie, aménagement paysager, compensation, etc.)



Constat 2 : il y a une offre déjà très sérieuse en VL, en pleine croissance, mais insuffisante à long terme / aux objectifs du Pacte et donc à accompagner.

Questions / Échanges

Pacte en faveur de la haie et Végétal local : quelles opportunités ?

Un webinaire organisé par :  **Afac**
Agroforesteries

En collaboration et
avec le soutien de :

cbn
CONSERVATOIRES
BOTANIQUE NATIONAUX

 **OFB**
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

A photograph of a greenhouse filled with rows of young green plants. The plants are growing in a structured layout, likely in a nursery or seedling stage. The greenhouse is covered with a blue mesh material, and the structure is supported by dark metal hoops. The lighting is bright, suggesting a sunny day.

**UNE FILIÈRE SOUTENUE
PAR LE PACTE**

Pacte : un dispositif pour soutenir les pépinières « agroforestières »

Un futur appel à projets « Graines et plants » de soutien aux acteurs de la production de jeunes plants (en cours d'élaboration, par le MASA)

DISPOSITIF DU PLAN DE RELANCE 2021-2023

- Pour qui? pépiniéristes et semenciers pour la production de plants forestiers
- Pourquoi? Investissements matériels spécifiques filière
- Quelles conditions? chiffre d'affaires dédié minimal OU volume de production dédié minimal à la production de graines ou jeunes plants forestiers
- Montants des aides? 40%, jusqu'à 200k€ par dossier

FUTUR DISPOSITIF ASSOCIE AU PACTE DE LA HAIE

- Pour qui? pépiniéristes et semenciers pour la production de plants forestiers et agroforestiers
- Pourquoi? Investissements matériels spécifiques filière
- Quelles conditions? chiffre d'affaires dédié minimal OU volume de production dédié minimal à la production de graines ou jeunes plants forestiers ou agroforestiers
- Montants des aides? 40%, jusqu'à 500k€ par dossier

De l'intérêt d'accompagner les investissements des pépinières

Témoignage : Clément CRÊTÉ - pépinières CRÊTÉ, Hauts-de-France

Pépinière forestière - Boisement / Reboisement



2, Hameau de St Jean, Guibermesnil - 80430 LAFRESGUIMONT ST MARTIN
03 22 90 54 29 - www.pepinieres-crete.fr

Travaux sylvicoles - Agro-environnement

Des filières de production structurées

Témoignage : Christophe RINGEISEN - SCIC Végétal Nord-Est, Grand-Est

Les associés de le SCIC Végétal Nord-Est



pépinières MILLON

MATTHIEU ZEHR

EARL DES BOARMIES

PEPINIERES DE QUATRE-CHAMPS



PEPINIERE SAINT MARTIN



Avec le soutien financier :



Derrière les filières, des engagements et le soutien des régions

Témoignage : Céline BERNARD-GARDÈS - Région Grand Est





STRATÉGIE AGROFORESTERIE ET VÉGÉTAL LOCAL

22 février 2024

UNE STRATÉGIE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ POUR FIXER LE CAP



Un document stratégique,
ambitieux et concret

Un cadre commun pour l'action
en faveur de la biodiversité

Elaboré de manière concertée



UN CADRE RÉGIONAL D'INTERVENTION

Des défis inscrits dans la Stratégie Régionale Biodiversité



- B1.8** - Favoriser l'émergence d'une filière végétal local
B5.1-Accroître les mesures et suivis et la préservation des haies et ripisylves
B5.2- Lancer une réflexion sur l'opportunité d'une stratégie en matière d'agroforesterie
B5.3- Déployer des projets de restauration de la biodiversité en espace agricole

Des indicateurs et des questions évaluatives dans l'OGEB

Milieux ouverts	
	Comment évoluent l'état écologique et la dynamique des prairies régionales ?
	Comment évolue la quantité de produits phytosanitaires utilisée chaque année sur les milieux ouverts ?
	Quelle est la superficie de haies et de bandes enherbées en milieu agricole sur le territoire régional ? Comment cette superficie évolue-t-elle ?
	Comment évoluent les corridors à espèces spécialisées des milieux ouverts et agricoles ?
	Comment évolue le taux de contractualisation des mesures favorables à l'environnement ?
	Comment évoluent l'état écologique et la dynamique des pelouses sèches régionales ?
	Comment le paysage agricole évolue-t-il ?
	Comment évoluent l'état écologique et la dynamique des landes régionales ?
	Comment la biodiversité des sols agricoles évolue-t-elle ?
	Quelles est l'évolution de la diversité génétique des variétés cultivées et élevées ?

UNE STRATEGIE DE L'AMONT A L'AVAL





DES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

La haie, mesure phare de l'AAP TVB

- Collectif Régional
- **4,5M€ / an**
- **90 % des projets avec une plantation**
- Une diversité de milieux
- Recommandation de VL
- **160 projets** pour plus de 150 km de haies et 5 000 arbres



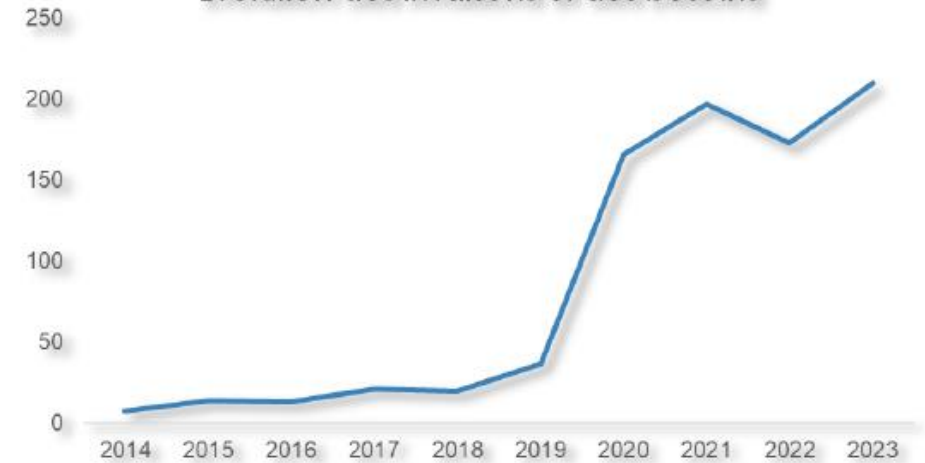
FEADER Agroforesterie 2023-2027

- 76 projets financés
- 72 km de haies
- 1 500 arbres intraparcellaires

Plan de relance « plantons des haies » 2020-2022

- Plus de 600 projets financés
- 330 km de haies
- 223 km d'arbres intraparcellaires

Evolution des livraisons et des besoins



IMPLICATION DE LA REGION GRAND EST

Collège	Sociétaire	Dépt
Salariés et contributeurs	DETEMPLE JACQUES	67
Bénéficiaires collecteurs	ADASMS	52
	CIVAM de l'OASIS	51
	ESAT de VARIZE	57
	LES ATELIERS DU SUNDGAU	68
	NATURE ET TECHNIQUES	67
	SECTION AMENAGEMENT VEGETAL ALSACE	67
Bénéficiaires producteurs de végétaux	CARLIER JEAN-FRANÇOIS	02
	EARL DES BOARMIES	67
	EARL LES JARDINS DU HANFGRANVA	67
	LES ÉTANGS DE LACHAUSSÉE	55
	MATTHIEU ZEHR	55
	MILLON PEPINIERES	89
	PEPINIERES DE QUATRE-CHAMPS FORET ET PAYSAGE	8
	SARL PEPINIERES NAUDET CHEU	89
	SCEA PEPINIERES WADEL WININGER	68
	SPERAN	51
Partenaires institutionnels	REGION GRAND EST	
Structures liées à la biodiversité et aux végétaux	ATELIER AGRICULTURE AVESNOIS THIERACHE	02
	HAIES VIVES D'ALSACE	68

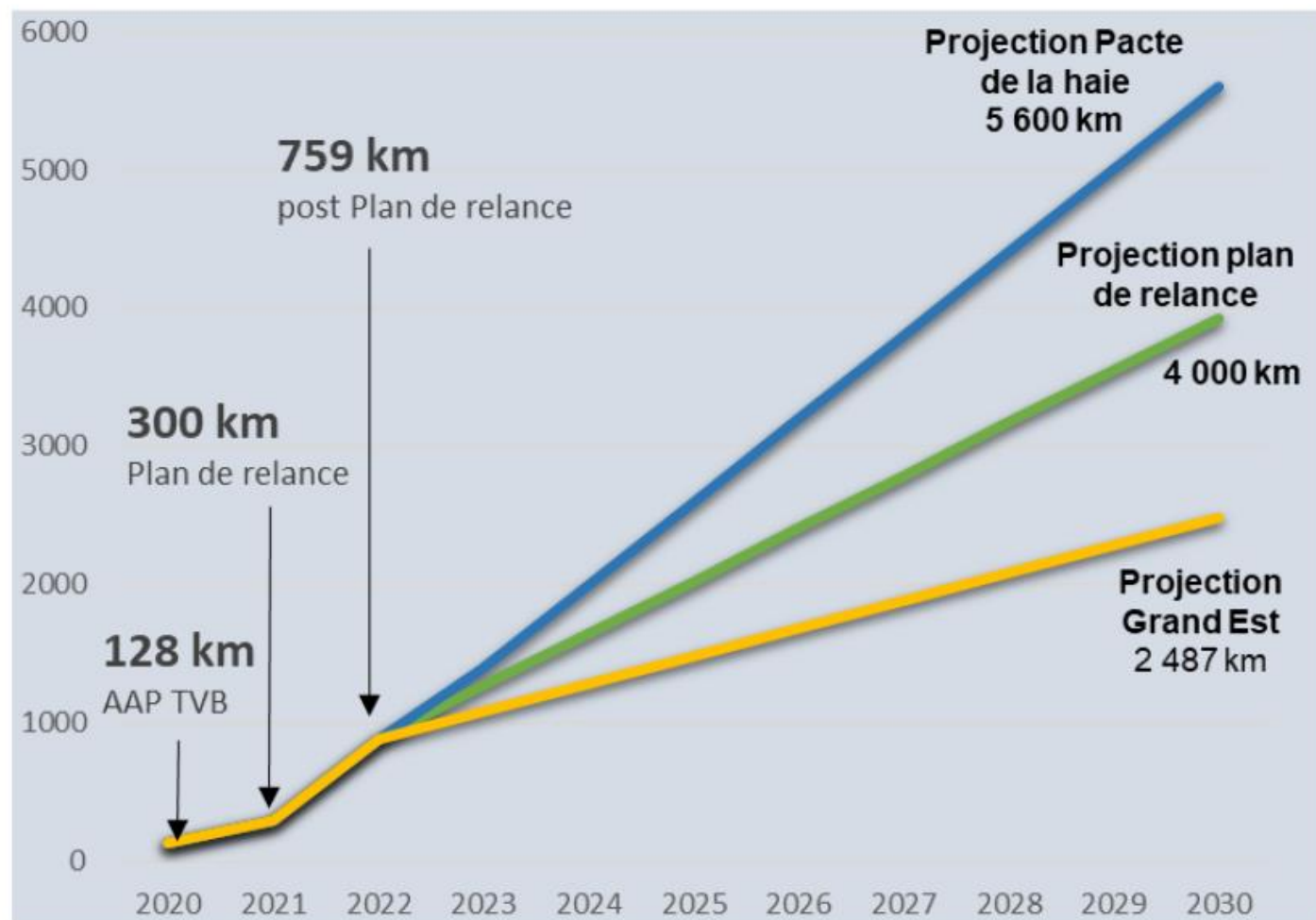
Accompagnement à la création de la SCIC Prise de part au capital social de la SCIC



Soutenir et appuyer la dynamique
Apporter un gage de cohérence et de pérennité au projet
Soutenir la force du travail collectif en Grand Est
Permettre d'atteindre un objectif d'utilisation de végétaux locaux dans les dispositifs régionaux



PROJECTION 2027 / PROJECTION 2030...



Des plants
Des filières amont / aval
Des professionnels
Des compétences
Un réseau
Une activité économique
...

ENJEUX
Pérenniser et développer la filière
Inscrire le VL dans les dispositifs



Merci

Questions / Échanges

Pacte en faveur de la haie et Végétal local : quelles opportunités ?

Un webinaire organisé par :  **Afac**
Agroforesteries

En collaboration et
avec le soutien de :

cbn
CONSERVATOIRES
BOTANIQUES NATIONAUX

 **OFB**
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



**LE PACTE, UN LEVIER POUR
ACCOMPAGNER LA DEMANDE**

Pacte : un dispositif pour accompagner la plantation

Futurs Appels à projet régionaux « investissement » du dispositif d'aide à la plantation et gestion durable

Cadrage national :

- possibilité de s'appuyer sur un barème national (env. +53ct/plants si VL)
- incitation à promouvoir/encourager le recours à VL ou MFR

Déclinaisons régionales : en cours, variable selon les territoires.

Harmonisation des termes si dispositif régional déjà existant.

Le Fonds pour l'Arbre, un financement inspirant pour les plantations de haies

Témoignage : Isaure QUILLIEN - Afac-Agroforesteries/Coordinatrice du programme du Fonds pour l'Arbre



A ÉTÉ CRÉÉ PAR



&

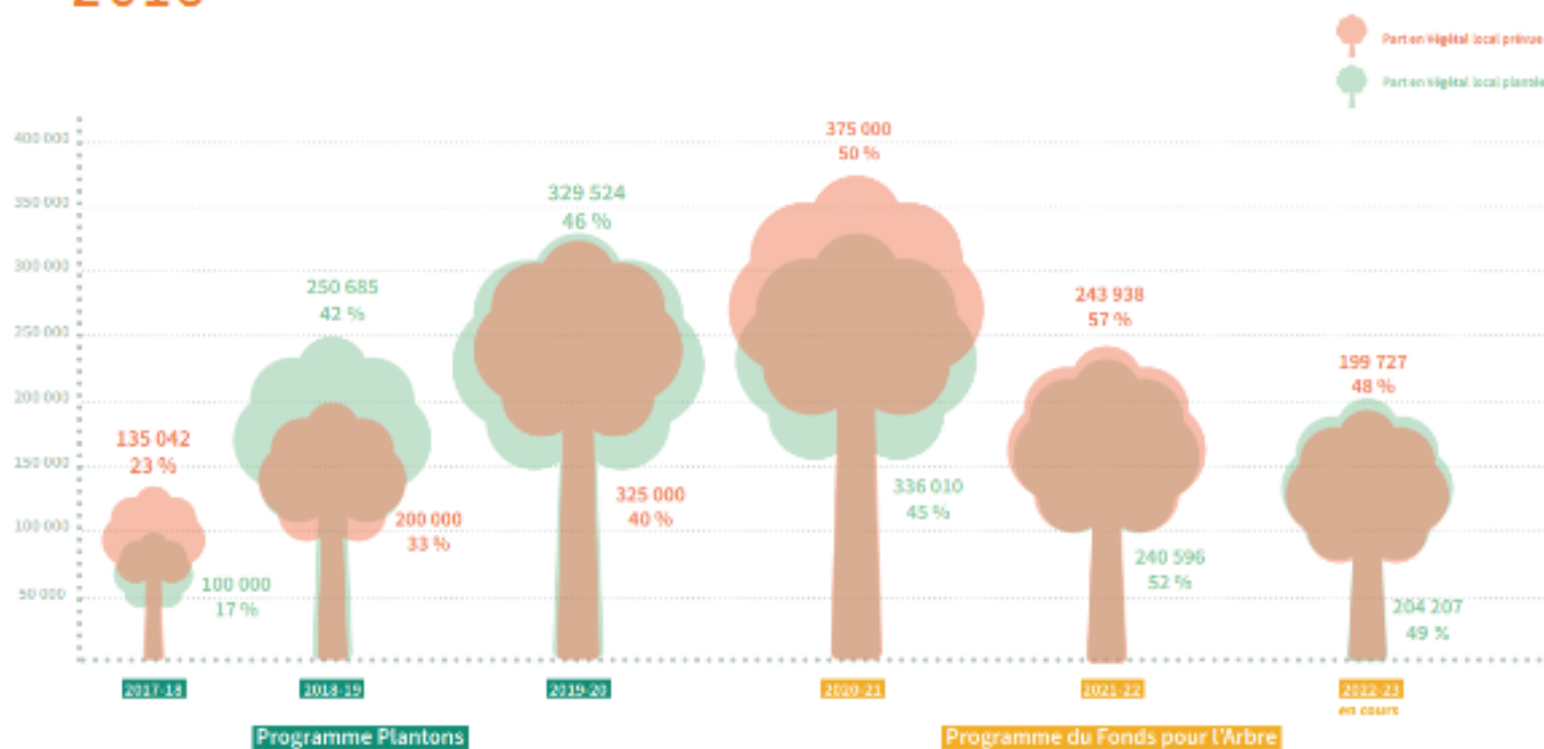


AVEC



Chiffre clefs Végétal local Fonds pour l'Arbre

Progression des plantations en Végétal local depuis
2016



Programme 22-23 :

204 208

PLANTS VÉGÉTAL LOCAL EN 2022-23

= 49%

DE L'ENSEMBLE DES PLANTATIONS

32

PÉPINIÈRES IMPLIQUÉES

Le bilan des données du Fonds pour l'Arbre, des connaissances pour le développement des filières régionales

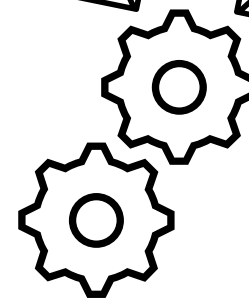
Espèce	Nombre individus total	% nb individus par rapport au total	Dont marqués Végétal local
Corylus avellana	3578	8%	163
Acer campestre	2981	7%	2704
Carpinus betulus	2457	6%	2159
Euonymus europaeus	2033	5%	150
Prunus spinosa	1774	4%	498
.....

CONNAISSANCES

- Ratio poids graines/fruits
- Taux de germination moyen,
- Pertes à la production
- ...

Ambitions de plantation

- en Km linéaire de haies
- avec objectifs % Végétal local
- ...



Objectifs opérationnels par espèce

- nombre de plants à produire
- Poids de fruits à récolter

➔ Dimensionnement des besoins de la filière

Dans les programmes régionaux, des objectifs déjà ambitieux d'intégration de Végétal local dans les aides à la plantation

Dispositifs FEADER régionaux existants : conditionnalité de l'octroi des subventions à des taux d'intégration minimal de VL dans les projets de plantation

RÉGION	NOM DISPOSITIF D'AIDE	STATUT VL/MFR/EQUIVALENT	TAUX
Pays de la Loire	FEADER LIGER Bocage 2023-2027	VL "imposé"	50%
Grand Est	FEADER Agroforesterie 2023-2024	VL "encouragé" ; entre dans le calcul des points pour être éligible	0%
Bretagne	Breizh Bocage 2023-2024	VL "imposé"	35%
AURA	Développer l'agroforesterie et la plantation de haies	au choix (bonification de 2,23e par ml si 50% VL dans le projet)	50%
PACA			
Nouvelle Aquitaine	Plantons des haies en NA (2022)	recommandé (bonification 0,2€/plant si VL)	30%
Hauts-de-France	PRE'AD agroenvironnement	VL "à promouvoir"	0%
Occitanie	Plantons des haies en occitanie (2022)	VL ou MFR recommandé avec objectif	recommandé 30% minimum, objectif 50%
Ile-de-France	Soutien aux investissements agricoles environnementaux non-productifs	aucune mention	0%
Corse via agence de l'eau		imposé VL ou corsica grana ou origine locale justifiée	pas de taux = 100% ?
RMC	Eau et biodiversité 2024		Contrainte : 85% reprise

Auvergne Rhône-Alpes : pour des approvisionnements en quantité de plants de qualité

Témoignage : Sylvie MONIER - Union des forêts et des haies Auvergne Rhône-Alpes



Pôle arbre AuRA

Membres du collectif et soutien financier du Pole arbre :



Plusieurs programmes incitent fortement vers du VL

FEADER mesure 208 – entrée agricole

COOPERATION d'ACTEURS

Entrée Multifonctionnelle & animation territoriale, « massification »



CD 15 -03 -43 -26

50 % VL
bonifiés

Pacte de la haie – entrée agricole prioritaire

COOPERATION d'ACTEURS

Entrée Multifonctionnelle, « massification »



50 % VL obligatoire ?
(sous réserve)



MARATHON/ AMI « eau et climat »/ CT

Portage TERRITORIAUX

Entrée ciblée (biodiversité/ eau, ...)

travail plus fin

Atouts : à la carte sur la mise en œuvre

Contrainte : portage territorial ≠ coopération

VL très fortement conseillé



ECOCONTRIBUTION

Portage FDC, pas collaboratif (sauf 26)

Entrée biodiversité

À la carte. Point de vigilance à avoir pour que les programmes soient en phase avec les autres actions en consortiums

VL naturellement mis en pratique par les FDC



Exemple de la mesure 208 FEADER « développer l'agroforesterie et planter des haies ».

→ Plantation soutenue via un barème forfaitaire au mètre linéaire.

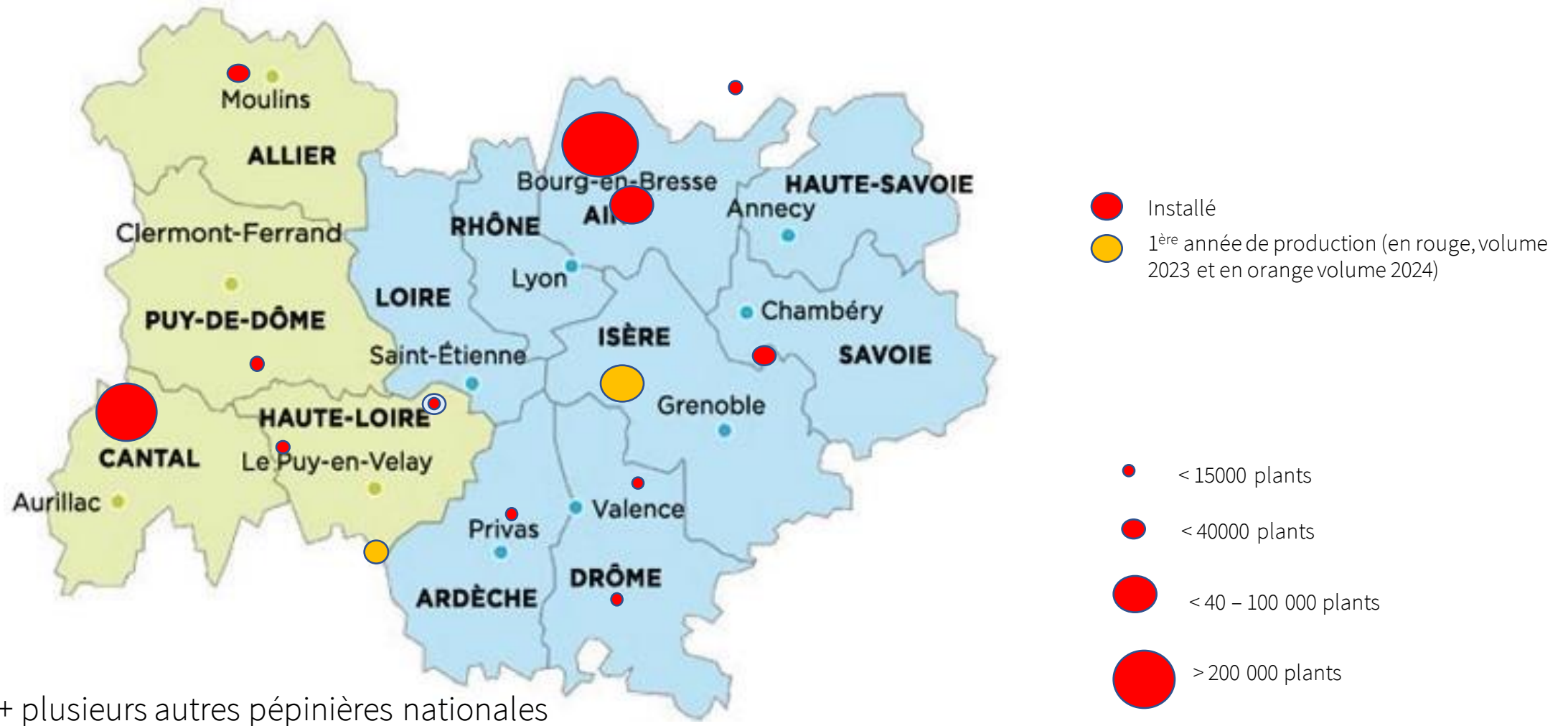
N° OCS	Type de plantation	Coût unitaire haie sans clôture	Coût unitaire haie avec clôture
1 et 1bis	Coût unitaire haie sans Végétal Local (VL)	8,95 €/ml	10,45 €/ml
2 et 2bis	Coût unitaire haie avec 50% des plants labellisés VL	11,23 €/ml	12,73 €/ml
3	Coût unitaire alignement arbres/bosquets/arbres isolés	20,32 €/arbre	

+ 2,28 €/ plant si VL
= très incitatif

→ Travail en consortiums / coopération : liste d'essences qui seront construites par département avec appuis des CBN. Travail sur des palettes végétales. Implication des acteurs via ces consortiums sur VL : temps d'échange, rencontre des pépinières

Etat des lieux de la filière pépinière

Pépinières de jeunes plants sous marque Végétal local Hors lycées agricoles – automne 2023



Etat des lieux de la filière pépinière

Evaluation des besoins en AuRA (expression des consortiums départementaux + programmes en cours) :

+/- 214 km de haie par an, dont des haies double rangs, soit besoin de +/- 430 000 plants / an

Automne 2023 : offre supérieure à la demande

+ Il reste du stock chez de nombreux pépiniéristes fin février 2024

→ Prix qui se sont lissés par rapport aux années précédentes (effet « plan de relance »)

Breizh Bocage 3 : un programme qui évolue

Témoignage : Yann GOUEZ – Syndicat des Eaux du Bas-Léon, Bretagne





Breizh Bocage



Accompagner la demande Témoignage : le programme Breizh Bocage 3

Webinaire AFAC - le 22 février 2024

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Région
BRETAGNE



Agence de l'eau
Loire-Bretagne



Finistère
LE DÉPARTEMENT



FRANCE
RELANCE



PAYS
DES
ABERS



PAYS
D'IROISE



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumunith Lesneven Aod ar Mojennoù

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE 3

Financement de **travaux** et de **l'animation** territoriale

- **Plantation de haies**
 - Entretien des plantations sur 3 ans
 - Création de talus
 - Regarnissage de haies
 - Réhabilitation de haies et de talus dégradés
- Stratégie territoriale : *diagnostics, élaboration, suivi et évaluation*
 - Animation territoriale
 - Organisation, suivi voire réalisation des travaux
 - Réalisation de plans de gestion
 - Formations

Maîtrise d'ouvrage portée par les **EPCI**, les **syndicats de bassin versant** ou les **agricultrices et agriculteurs**

Breizh Bōcage



LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE 3

Objectifs :

500 km de haie / an (soit environ 330 000 arbres et arbustes / an)

- | | |
|--|--|
| Protéger le bocage, | Bien gérer le bocage, nouveau et ancien, |
| Valoriser la multifonctionnalité du bocage, | Renforcer l'appropriation du bocage par ses gestionnaires, |
| Densifier le maillage bocager, | Veiller à la bonne connaissance des évolutions du bocage, |
| Planter des haies de qualité : essences locales, diversifiées ; haies connectées au reste du maillage bocager, | Simplifier le dispositif. |

Programme animé et piloté par plus de 40 collectivités bretonnes

Cofinancements nationaux de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne , de la Région et des Départements bretons

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Breizh BOCAGE



LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE 3

6 pépinières certifiées VL en Bretagne

(5 autres en installation) sur un total de 22 pépinières certifiées VL du massif armoricain (jeunes plants)

Objectifs régionaux: développer et soutenir la part de production de plants Végétal Local produite en région

Echanges techniques entre la Région et le réseau Afaç lors de la construction du nouveau programme afin de trouver une proportion équilibrée en fonction de la quantité de plants mobilisés chaque année par le programme et de plants VL Massif Armorcain disponible.



Breizh Bôcage



LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE 3

Extrait du nouveau Cahier des charges BB3 :

« Plantation et travaux de dégagement des plants jusqu'à la première taille de formation :
- fourniture des plants et travaux de plantation pour les nouvelles plantations et le regarnissage de haies. **35 % des plants doivent être de type MFR et/ou Végétal Local du massif armoricain** ou cahier des charges équivalent sauf dérogation motivée soumise à l'appréciation du service d'instructeur. »*

**Les factures, bons de livraisons, ou pièces équivalentes devront préciser les essences ainsi que la quantité de plants en Végétal Local et de plants MFR.*

Pourquoi "VL et/ou MFR" ?

- Permet de donner un cap sans être bloquant (au vu de la grande quantité d'arbres et d'arbustes plantés annuellement),
- Certaines essences ne peuvent pas être VL et les MFR concernent les hauts-jets. Il y a donc **une complémentarité possible**,
- **la part doit être incitative et ce taux de 35% est destiné à être augmenté** par les financeurs petit à petit **en cohérence avec la production de plants.**



Breizh Bôcage

Questions / Échanges

Pacte en faveur de la haie et Végétal local : quelles opportunités ?

Un webinaire organisé par :  **Afac**
Agroforesteries

En collaboration et
avec le soutien de :

cbn
CONSERVATOIRES
BOTANIQUE NATIONAUX

 **OFB**
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Les autres leviers pour accompagner la filière

Un programme national d'actions dédié à la filière ligneuse



Connaissance / R&D

Guide technique collecte
Encyclopédie Flore locale
Références technico-économiques

Formation

Formation collective et techniques de pépinières

Structuration filières



Rôle de facilitation et d'appui à des structurations collectives (exemple : SCIC Végétal Nord Est)

Outillage

Logiciel Pepicollecte
Outils de visualisation carto
Outil aide à la planification

Et de nombreux programmes régionaux



-  Feuilles de route, financements principaux : conseils régionaux
Nouvelle Aquitaine, AURA, IDF, Pays de Loire, BFC
-  Projets d'expérimentation et de développement de filière (liste non exhaustive)



Conclusion

Le Pacte : des opportunités pour VL, mais une adéquation nécessaire entre offre et demande

Des moyens pour les pépiniéristes agroforestiers : l'appel à projet *Graines et plants* ouvert aux pépiniéristes et semenciers agroforestiers

Une ambition politique encourageante : Végétal local mentionné au titre des haies dans la Stratégie Nationale Biodiversité

Le Pacte : des opportunités pour VL, mais une adéquation nécessaire entre offre et demande

! **Un danger** : une prise de risques pour les pépiniéristes seuls, si accroissement de l'offre sans demande soutenue par AAP régionaux

✓ **Une solution** : Inscrire une progression dans les incitations à recourir à des jeunes plants marqués Végétal local dans les AAP régionaux

Des points d'attention pour la construction des AAP régionaux :

1. Dimensionner les besoins en collecte de graines et en production de jeunes plants
2. Définir des objectifs d'intégration de plants marqués Végétal local, adaptés à chaque territoire mais néanmoins ambitieux
3. Simplifier l'instruction pour le contrôle de l'atteinte des objectifs d'intégration de plants marqués Végétal local

Des opportunités pour aller plus loin

Végétal local en semis dans les haies : expérimentation de l'utilisation de graines pour des semis afin de Régénération (Naturelle) Assistée

Végétal local en arbre de haut-jet dans les haies : vers une production de ligneux élevés marqués Végétal local

Des projets de recherche pour évaluer à moyen et long terme la réponse du Végétal local au changement climatique dans les haies



